ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS
INSTITUT DE FRANCE

Communiqué de presse
06 octobre 2020

L'Académie des beaux-arts soutient financièrement la restauration du Tombeau de l'Empereur aux Invalides

L'Académie des beaux-arts a décidé de participer à hauteur de 15000 euros, soit 10% de la somme manquante, à la souscription internationale lancée par la Fondation Napoléon et le Musée de l'Armée à l'occasion du bicentenaire de la mort de Napoléon Ier.

Cette décision a été prise **en mémoire de l'architecte Louis Visconti (1791-1853), membre de l'Académie des beaux-arts**, qui conçut les décorations de Paris pour la cérémonie du retour des cendres de Napoléon Ier et construisit le Tombeau de l'Empereur aux Invalides, et en mémoire de Napoléon Ier qui installa définitivement l'Institut de France et les académies qui le composent au Collège des Quatre-Nations, aujourd'hui Palais de l'Institut de France.

Achevé en 1862, le majestueux tombeau de quartzite rouge bénéficie d'un entretien permanent par le Musée de l'Armée. Il a cependant subi les outrages du temps et nécessite des opérations d'une certaine envergure, notamment la réparation des sols, la reprise de la dorure de l'inscription : « *Je désire que mes cendres reposent sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé* », et la consolidation à titre préventif de l'ensemble des sols autour du tombeau proprement dit.

La souscription est toujours ouverte sur le site internet de la Fondation Napoléon :

www.fondationnapoleon.org

L'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts est l'une des cinq académies composant l'Institut de France. Elle encourage la création artistique dans toutes ses formes d'expression par l'organisation de concours, l'attribution de prix qu'elle décerne chaque année, le financement de résidences d'artistes, l'octroi de subventions et veille à la défense du patrimoine culturel français. Instance consultative des pouvoirs publics, l'Académie conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importantes fondations culturelles telles que le Musée Marmottan Monet (Paris) et la Bibliothèque Marmottan (Boulogne-Billancourt), la Maison et les jardins de Claude Monet (Giverny), la Villa Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Maison-atelier de Jean Lurçat (Paris), la Villa les Pinsons (Chars) et la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire. Aujourd'hui, l'Académie comprend statutairement 63 membres et 63 correspondants répartis au sein de 9 sections artistiques.

Hermine Videau - Responsable du service
de la communication et des prix
tél : 01 44 41 43 20
mél : com@academiedesbeauxarts.fr

Pauline Teyssier - Chargée des relations presse
tél : 01 44 41 44 58
mél : pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr